

Point presse du 04/12/2020

En présence de :

Philippe Hercouët, Maire de Lamballe-Armor

Thierry Andrieux, Président de Lamballe Terre & Mer

Jean-Luc Barbo, Vice-Président en charge de la transition écologique et énergétique de Lamballe Terre & Mer

Jérémy Allain, conseiller délégué à la biodiversité à Lamballe Terre & Mer

Isabelle Gore-Chapel, Vice-présidente chargée de l'Environnement et des mobilités du Conseil Départemental des Côtes d'Armor

Hervé Guyot, Président de VivArmor Nature

Communiqué de presse

Protection des amphibiens à La Poterie - Lamballe-Armor

Site naturel inscrit dans les politiques de conservation de la Nature à l'échelle européenne, les Landes de La Poterie situées sur la commune de Lamballe-Armor se composent d'une faune et d'une flore exceptionnelles, et notamment de nombreuses espèces d'amphibiens. Onze espèces, toutes protégées et souvent menacées, de grenouilles, crapauds, tritons et salamandres sont présentes sur le site. Cette diversité d'amphibiens, rare au niveau national, rend le site unique à l'échelle des Côtes d'Armor.

Une forte mortalité a été constatée en période de migration, lorsque les animaux tentent de rejoindre leurs habitats de reproduction : les mares des Landes de La Poterie, situés à l'ouest de la RD28.

Ainsi, Lamballe Terre & Mer, l'Association VivArmor Nature et de nombreux bénévoles se sont associés pour l'installation d'un dispositif de protection provisoire (crapaudrome) durant 3 hivers. Les relèves quotidiennes des seaux par les participants ont permis de sauver 4090 individus durant les 3 années du dispositif.

Dans le cadre de leur politique de préservation et reconquête de la biodiversité (Atlas de la Biodiversité notamment), Lamballe-Armor, Lamballe Terre & Mer et le Département des Côtes d'Armor ont décidé de fermer, pour la saison 2019/2020, la route départementale et d'installer une déviation par la Départementale 768 à l'ouest du site (la durée du temps de trajet habituel est allongée, en moyenne, d'1mn).

Le contexte sanitaire particulier n'a pas permis de trouver une solution pérenne dès cette année.

La RD28 sera donc à nouveau fermée cet hiver : du 14 décembre 2020 au 15 mars 2021.

Afin d'assurer la bonne circulation des usagers, des déviations seront mises en place pour :

- les véhicules et camions en transit,
- permettre aux habitants et usagers locaux de poursuivre leurs activités locales.

Le travail se poursuit cependant pour définir une solution, grâce, notamment :

- A la conclusion d'un partenariat entre Lamballe-Armor, Lamballe Terre & Mer, le Conseil Départemental 22 et le Cerema (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement).¹
Dans le cadre de ce partenariat, la prestation du Cerema est estimée à 53 562 € HT, pris en charge à 50 % par le Cerema, 25 % par le Conseil Départemental, 12,5 % par Lamballe Terre & Mer et 12,5 % par la Ville de Lamballe-Armor.
- et à la poursuite du partenariat avec l'association VivArmor Nature.

Dans ce cadre, plusieurs actions sont menées auprès et avec les habitants et les usagers autour de la protection des amphibiens :

> Pour trouver une solution partagée par le plus grand nombre :

- Une réunion publique s'est déroulée le 20 octobre 2020 auprès des habitants et des usagers de Lamballe-Armor et plus spécifiquement ceux de La Poterie et de Trégomar,
- Une enquête auprès des habitants est en cours afin de recenser leurs pratiques, leurs perceptions du site et leurs propositions. Pour y participer, les habitants peuvent contacter Lamballe Terre & Mer au 02 96 50 59 37 ou sur environnement@lamballe-terre-mer.bzh.
- Des ateliers participatifs seront aussi organisés à La Poterie pour partager la problématique et étudier les différentes solutions.

> Pour évaluer la circulation et l'usage des déviations :

- Des boucles de comptage seront installées en début et en fin de fermeture de la RD28,
- Un radar pédagogique sera aussi installé afin de sensibiliser les automobilistes à la sécurité routière.

> Pour recueillir des informations sur les amphibiens :

- A travers les habitants de Lamballe-Armor et plus spécifiquement de La Poterie et de Trégomar qui seront invités à recenser les amphibiens (vivants ou morts) qu'ils croiseront sur leur chemin. Ce suivi permettra aux institutions d'acquérir davantage d'informations sur le déplacement et les lieux de vie de ces espèces.

> Pour sensibiliser la population à la protection de la biodiversité :

- Des sorties pédagogiques seront organisées à destination des habitants,
- Un accompagnement pédagogique avec les élèves des écoles de Trégomar et de La Poterie sera proposé.

¹ Le Cerema est l'établissement public de référence en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique. Centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques pluridisciplinaires, il apporte son concours à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques. Les travaux du Cerema visent à éclairer les choix des décideurs publics et à les accompagner dans la réalisation de leurs projets dans une optique de développement, de cohésion et d'équilibre territorial.

Direction Environnement
Service Biodiversité et bocage
02 96 50 59 37
environnement@lamballe-terre-mer.bzh

Contacts presse :
Lamballe-Armor et Lamballe Terre & Mer
Direction communication
02 96 50 00 30
communication@lamballe-terre-mer.bzh

--

Côtes d'Armor le Département
Yves Colin
02 96 62 46 56 / 06 89 09 52 08
Yves.COLIN@cotesdarmor.fr